

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Bureau des ressources humaines

Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires

*Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des corps
de catégories B et C*

Procès-verbal
Commission administrative paritaire compétente
à l'égard du corps des assistant(e)s de service social
du 25 novembre 2013

L'ensemble des membres de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des assistant(e)s de service social régi(e)s par le décret n° 2012-1098 du 28 septembre 2012 a été consulté, pour avis, le 25 novembre 2013 sur :

- le recrutement de Mmes Marion BOULANGER-NEVEU et Laurence POIRET au METL/MEDDE, au plus tard au 30/12/2013.
- les mutations de M. Bernard MARTINEZ à la DREAL Languedoc Roussillon et de Mme Ingrid VIMBOULY à la DRIEA (Versailles) au 1/01/2014.

A titre liminaire, les documents joints en annexe ont été communiqués aux membres de la CAP.

Les réponses des membres de la CAP ont été reçues du 25 au 26 novembre 2013. Un représentant titulaire pour chacune des organisations du personnel représentées et l'ensemble des représentants titulaires de l'administration se sont prononcés.

Représentants du personnel

Mme Annie HUYGHE (représentante titulaire UNSA-SPIASS) : favorable

M. Pascal MAUCHAMP (représentant titulaire CFDT) : favorable

Représentants de l'administration

Mme Brigitte THORIN : favorable

Mme Corinne ARNOUX : favorable

Il résulte de ce qui précède que la CAP s'est prononcée à l'unanimité en faveur :

- du recrutement de Mmes Marion BOULANGER-NEVEU et Laurence POIRET au METL/MEDDE, au plus tard au 30/12/2013.
- de la mutation de M. Bernard MARTINEZ à la DREAL Languedoc Roussillon et de Mme Ingrid VIMBOULY à la DRIEA (Versailles) au 1/01/2014.

La présidente

Brigitte THORIN

La secrétaire

Caroline GIMARD